

# Le grand JOURNAL des petites infos

## Edito



**Chers administrés,**

Notre commune se transforme au fur et à mesure de l'avancement des travaux programmés.

La 3<sup>ème</sup> tranche d'aménagement du centre bourg concerne la traversée de la RD 347 en agglomération qui sera réalisée sur l'année 2020.

Bien que les élus aient toujours la même volonté de garder les services, entretenir les biens communaux, offrir de nouvelles structures pour faire vivre leur commune et la rendre plus attractive, les projets communaux ne suffisent pas ! Les gros travaux que nous avons engagés et à venir, certes, animent notre quotidien, par le travail direct et induit sur place, mais pour que le poumon ne s'essouffle pas, chacun doit s'impliquer.

Je pense aux tissus économiques et associatifs qui jouent un rôle important dans la vie d'un village mais aussi les administrés eux-mêmes. Les commerces, l'artisanat, les associations ne peuvent pas vivre sans vous et les manifestations non plus.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et j'aurai le plaisir de vous accueillir avec le Conseil Municipal et le personnel aux vœux le 3 janvier prochain.

**Le Maire**

**Marie-Jeanne Bellamy**

## L'image du semestre



### Manifestations 2020

- 3 janvier** Vœux de la municipalité salle cantonale
- 7 janvier** Don du sang St Léger de Montbrillais salle des fêtes
- 25 janvier** A.G donneurs de sang St Léger de Montbrillais salle des fêtes
- 6 février** A.G. Club de la Barouze Foyer Gigot
- 7 février** Théâtre du Foyer des Jeunes salle cantonale 20h30
- 8 février** Théâtre du Foyer des Jeunes salle cantonale 20h30
- 9 février** Théâtre du Foyer des Jeunes salle cantonale 14h
- 16 février** Spectacle de magie APE salle cantonale 15h
- 21 février** Concours de belote Club de la Barouze salle cantonale
- 29 février** Repas des pompiers (tartiflette) salle cantonale 20h
- 7 mars** Banquet ACCA salle cantonale 20h
- 28 mars** Ouverture de l'étang communal 8h
- 29 mars** Marché de printemps et vide grenier Tourisme et patrimoine au Moulin
- 4 avril** Concours de belote des donneurs de sang St Léger de Montbrillais salle des fêtes
- 18 avril** Balade à moto Le Moulin dans les Tours au Moulin 14h
- 18 avril** Diner dansant USTM salle cantonale 20h30
- 23 avril** Repas de la marche Club de la Barouze Foyer Gigot
- 1<sup>er</sup> mai** Foire à la tomate UCCA Les Trois-Moutiers centre bourg
- 8 mai** Commémoration fête de la victoire Anciens combattants Place de l'église
- 11 mai** Don du sang St Léger de Montbrillais salle des fêtes

## Bibliothèque



Comme chaque année, nous avons bénéficié d'un jeu de livres de la sélection des prix Renaudot des lycéens, à la disposition des lecteurs. Le 18 octobre la compagnie Blast est venue sur place présenter chaque document sous forme de scénette appréciée du public. La rencontre avec le lauréat de ce prix Renaudot se déroulera le 10,12 ou 17 décembre à 20 h 30 à l'Espace Culturel René Monory de Loudun.

Cette année encore nous avons fait l'acquisition de romans, biographie et B D sortis récemment.

## Ecole



A la rentrée nous avons reçu 123 élèves.

La fête de Noël le 20 décembre le matin spectacle, l'après-midi le père Noël distribuera les cadeaux.

Une centaine d'enfants prennent leur repas chaque jour à la cantine.

## Listes électorales

Pour ceux et celles qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, les nouvelles dispositions permettent de s'inscrire tout au long de l'année.

Toutefois, afin de valoir pour un scrutin, les inscriptions doivent être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le 1er tour, soit jusqu'au 7 février 2020. Les démarches sont à effectuer en mairie ou via internet sur le site [servi-public.fr](http://servi-public.fr) ou par courrier.



L'accueil du mercredi est géré par la CCPL. Une vingtaine d'enfants fréquentent régulièrement la structure.

## Dernières acquisitions

Pour le centre de loisirs et à disposition :

- 1 minibus pour le centre de loisir et à disposition des associations communales
- 1 camion pour l'usage du personnel technique
- 1 défibrillateur pour équiper la salle cantonale



## Rappel iode



Au cours de la réunion du 4 décembre, il a été rappelé la nécessité de disposer à son domicile d'un nombre suffisant de comprimés d'iode à retirer en pharmacie. Pour ceux qui n'ont pas reçu de bon de retrait, vous présenter en pharmacie avec un justificatif de domicile (facture, quittance ...)

## Voirie



En cette fin d'année sont programmés les travaux suivants :

- « l'ancienne ligne » de la RD 347 à la route de Motson.
- la route de Verdigné
- la réparation des fissures du Bois St Hilaire
- des aménagements d'accès de la rue des Moustiers.

## Eglise

Pose de piques anti-pigeons



## Maison de santé pluridisciplinaire



Depuis plusieurs années, nous mettons tout en œuvre afin que la population bénéficie sur place de professionnels de santé en nombre suffisant pour répondre à la demande. Actuellement, 1 médecin généraliste voire 2 manquent à l'appel !

Pourtant, la maison de santé des Trois-Moutiers, créée par la Communauté de communes du Pays Loudunais accueille à ce jour : 1 médecin généraliste, 1 sage-femme, 2 cabinets d'infirmières, 1 masseur-kinésithérapeute, 1 orthophoniste, 1 orthopédiste, 1 pédicure-podologue.

D'autres professions médicales et paramédicales sont sur place comme la pharmacie, 1 sophrologue et bientôt un ostéopathe.

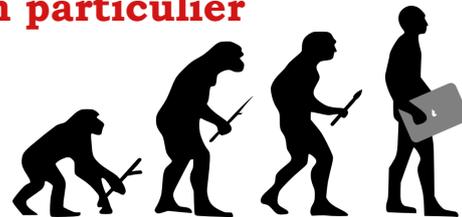
Différentes réunions ont eu lieu avec les élus en place, l'ARS, les professionnels de santé du canton de Loudun, les étudiants boursiers, pour mettre tout en œuvre afin d'accueillir des médecins et autres... Nous avons multiplié différentes approches pour essayer de recruter des médecins avec :

- la Communauté de Communes du Pays Loudunais avec d'une part, un tarif de location des cabinets attractif et d'autre part, avec la signature d'un Contrat Local de Santé. Il permet de mettre en œuvre des actions au plus près de la population afin de réduire les inégalités territoriales de santé. Il offre aussi une aide administrative (un projet de santé est en cours d'élaboration pour y prétendre).
- le Conseil Départemental par la signature de convention avec les étudiants en médecine (aide financière avec contrepartie d'une installation sur le Département de la Vienne)
- l'Agence Régionale de Santé qui offre une prime à l'installation.
- la Commune et les communes de l'ex-canton des Trois-Moutiers par la signature d'une convention avec un cabinet de recrutement.
- la CPAM qui subventionne l'emploi d'un assistant médical pour l'informatisation des dossiers.

Le bilan malheureusement ne nous satisfait pas, bien que 3 médecins aient fait une démarche auprès des professionnels de santé en place. Nous gardons le cap pour que dans les mois à venir l'équipe médicale soit renforcée.

# Du Loudunais en général et des Trois-Moutiers en particulier

## 3<sup>ème</sup> partie Les Trois-Moutiers.



D'après un arrêt du parlement, daté du 15 juillet 1600, il y avait aux Trois-Moutiers, trois paroisses qui relevaient directement du bailliage de Loudun : les paroisses Saint Pierre à Bernazay, Notre Dame et Saint Hilaire dans le bourg.

Des recherches aux archives départementales m'ont permis de me documenter sur la paroisse Saint Hilaire principalement, grâce à plusieurs actes relatant des petits événements de la vie ordinaire des trimoustériens des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>èmes</sup> siècles.

Un de ces textes concerne la paroisse Notre Dame, il est daté du 8 juillet 1703 et raconte la nomination d'un nouveau sacristain, Etienne Aubineau, choisi par les habitants en remplacement de l'ancien, feu Jean Liger. Ce document ne fournit aucun renseignement sur l'architecture et l'emplacement du moustier et son église, mais il est intéressant par les noms des témoins qu'il cite « *habitants faisant la plus grande partie des manants et habitants de ladite paroisse* » (manant à cette époque n'est pas un terme péjoratif, il signifie tout simplement paysan ou habitant d'un village). Parmi ces noms, certains d'entre vous, peuvent peut-être reconnaître le leur ou celui d'un de leurs ancêtres du début du 18<sup>ème</sup> siècle : René Aubineau, syndic de la paroisse, Louis Herpailleur Texier, Mathurin Pasneau cordonnier, Mathieu et Jacques Grolleau, Mathurin, Paul et François Savatier, Charles Martin, Etienne Potier, Simon et Henri Bigot, Antoine Drillard, René Laurent, François et André Quarrier, Louis Thomas, Urbain Maudit, Jean de la Glaine, Nicolas Brillaut cordonnier, Urbain Girault sabotier à Beaulieu et René Valleau sabotier dans le bourg.

Les autres documents concernent la paroisse Saint Hilaire. Le premier est daté du 14 février 1726. Il est question des nombreuses réparations dont ont besoin la maison du prieur du moustier et les dépendances : portes manquantes, serrures absentes, fenêtres sans vitres, marches d'escalier cassées, pavages et planchers détériorés, toitures et maçonnerie à refaire, jardin envahi de ronces etc... Tous ces travaux sont chiffrés et consignés devant 3 témoins, habitants du village : René Guespin 30 ans maçon, François Fillastreau 45 ans charpentier et couvreur, et François Soulard 52 ans vigneron. Le fermier du monastère, Nicolas Moulin, est aussi présent.

L'acte suivant est daté du 30 juin 1733. Rédigé par un notaire de Loudun, il relate la prise de possession de l'église Saint Hilaire et de son presbytère par un nouveau prêtre Olivier Baudet. Devant 3 témoins qui sont Pierre Lambert, curé de Saint Pierre de Bernazay, Pierre Desrues prieur\* du moustier Notre Dame et Samuel Joseph Méreau, seigneur de Lantray, le curé doit tout vérifier et tout faire fonctionner : regarder si tous les objets liturgiques sont là, faire sonner les cloches, ouvrir le tabernacle..., visiter la sacristie, parcourir le logement du presbytère en long et en large, vérifier portes et fenêtres, allumer du feu dans chaque cheminée, arpenter le jardin où il doit remuer la terre, casser une petite branche d'arbre. Une fois tout cela effectué, l'annonce solennelle de la prise de possession est faite devant les habitants rassemblés sur le parvis de l'église. Ce presbytère existait encore dans les années 1990 à l'emplacement de la cité du même nom.

Le dernier document, daté du 15 janvier 1817, est le plus intéressant. Il est accompagné de plans et dessins indiquant l'emplacement exact du moustier Saint Hilaire, de l'église et du cimetière. Il donne aussi quelques renseignements sur l'architecture de l'église qui était située perpendiculairement à l'église actuelle et s'étendait de la pharmacie à la cité du presbytère. Cet acte raconte un fait divers important dans l'histoire des Trois-Moutiers. Les habitants du village ont porté plainte contre un de leurs concitoyens. Un commis voyer\* de l'arrondissement de Loudun, Michel Delaunay, est donc venu dresser procès-verbal et constater si le délit est avéré. Le mis en cause est un ancien maire des Trois-Moutiers appelé Tessier, qui s'est approprié pour son usage personnel, une bande de terrain appartenant à la commune. Depuis l'usurpation de ce chemin, qui a eu lieu 24 ans plus tôt en 1793, les trimoustériens se plaignent de devoir traverser le cimetière pour aller d'une rue à une autre.

Le récit de cet événement et la description de la topographie des Trois-Moutiers jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, feront l'objet de la 4<sup>ème</sup> partie de cette étude, dans votre prochain journal.

S.R.

\*prieur : supérieur d'une communauté religieuse.

\* voyer : officier public chargé de faire respecter les lois de l'urbanisme et la sécurité des voies de circulation. Il s'occupe de la voirie, des permis de construire, du respect des alignements etc...



**Vous avez entre 16 et 25 ans vous devez vous inscrire pour la Journée Défense et citoyenneté (J.D.C) renseignements et inscription sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr)**

**Parrainer une peluche POMPY.** Sous l'égide de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers, le SDIS de la Vienne et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Vienne proposent le parrainage des peluches POMPY. **A chaque POMPY acheté au prix de 18 €** (commande sur la boutique de l'UDSP 86 : [www.udps86.fr](http://www.udps86.fr) ou au 05 49 49 18 08), **un autre est offert au SDIS de la Vienne et positionné dans un véhicule de secours**, pour être offert à un enfant secouru.

**Réduisez votre facture d'électricité** d'au moins 10% avec SOREGIES Idéa. SOREGIE, fournisseur d'électricité sur votre commune, vous propose une offre plus attractive que le tarif réglementé, qui vous permet d'économiser au moins 10% sur le montant hors taxe de votre facture d'électricité. Avec l'offre SOREGIES Idéa, vous conservez tous les avantages de votre contrat actuel, sans intervention sur votre compteur. Le changement d'offre est gratuit et sans engagement. Vous pouvez revenir au tarif actuel à tout moment sans frais sur simple demande. Pour bénéficier dès à présent de l'offre SOREGIES Idéa, vous pouvez contacter SOREGIES au 05 49 44 79 00.

**Le plan VIGIPIRATE** : Sauf évènement particulier, la nouvelle posture du plan Vigipirate est applicable à compter du 18 octobre 2019, jusqu'au 14 mai 2020.

**La POSTE** : A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le prix de la lettre verte, pour la première tranche de poids sera de 0.97€ et celui de la lettre prioritaire de 1.16€.

**Une nouvelle rue** aux TROIS-MOUTIERS, le « **Chemin des Aniers** ». La domestication des ânes est très ancienne. Les hommes du Néolithique les utilisaient pour leurs travaux agricoles. Ils ont disparu de nos campagnes avec le développement du machinisme agricole. Cependant jusqu'en 1945 de nombreux métiers en avaient encore besoin : maraîchers, vignerons, meuniers etc... Jusqu'à l'apparition du chemin de fer et de l'automobile, l'âne était surtout l'animal de transport terrestre privilégié. Les raisons à cela sont nombreuses : l'âne passe à peu près partout, chemins étroits ou difficiles, inaccessibles aux charrettes à cheval et autres véhicules. Il marche à 3 ou 4 km à l'heure, ce qui correspond au rythme moyen d'une personne. Par sa petite taille, il est plus facile à charger que le cheval, il a le pied plus sûr et son caractère est plus placide. Aux Trois-Moutiers, un endroit dit « chemin des âniers », situé le long de la route de Thouars, nous rappelle cette époque, pas si lointaine, où en l'absence de routes carrossables, les âniers menaient leurs bêtes, chargées de marchandises, jusqu'aux hameaux environnants et plus loin encore. A l'occasion de la construction d'une maison, la création de cette nouvelle voie (qui a vocation à être prolongée plus tard selon les possibilités), nous permet ce rappel de l'histoire de notre village.

**Batiments** : En cette fin d'année 2019 la Commune surveille de très près l'achèvement de la rénovation du gymnase et se désolé de n'avoir pu proposer les nouvelles installations en septembre comme prévu. Le tennis extérieur est après reconstruction, terminé. Le projet des toilettes publiques après un arrêt dû à une administration tatillonne va reprendre et nous l'espérons se concrétiser. Les chaufferies du Foyer Gigot et de la salle ex cantonale seront modernisées. La transformation de la gendarmerie côté cité primevères en logement pour travailleurs saisonniers est à l'étude. Enfin la rénovation des logements communaux (ancien presbytère entre autres) se poursuit de manière à ce que le parc locatif demeure en bon état et soit attractif.

A chaque office religieux aux Trois-Moutiers, les toilettes du marché couvert sont ouverts.



### Manifestations 2020 (suite)

- 15 mai** Concours de belote Club de la Barouze salle cantonale
- 17 mai** Randonnée Comité des Fêtes départ Etang 8h30
- 13 juin** Fête du tennis Gymnase 9h
- 21 juin** Fête de la musique UCCA place de l'église
- 27 juin** Fête de l'école Chat Perché à l'école 14h
- 28 juin** Vide grenier USTM au Stade 7 h
- 4 juillet** Concours de belote Donneurs de sang Foyer Gigot
- 14 juillet** Animations et feu d'artifice à l'étang 16h à 23h
- 23 juillet** Marché des producteurs Comité des Fêtes Etang 18h
- 6 août** Animation rurale Tourisme et Patrimoine, Glénouze, Ranton, Curçay, Ternay
- 12 août** Don du sang St Léger de Montbrillais salle des fêtes
- 20 août** Méchoui Club de la Barouze Foyer Gigot
- 6 septembre** Rallye moto Le Moulin dans les Tours au Moulin 8h30
- 18 septembre** Concours de belote Club de la Barouze salle cantonale
- 2 octobre** AG Force Center 86-20h
- 24 octobre** Sainte barbe à la caserne 18 h – suivi du repas salle cantonale
- 1 novembre** Le souvenir Français : Fleurissement des tombes de tous les soldats morts pour la France. Cimetière
- 3 novembre** Don du sang St Léger de Montbrillais salle des fêtes
- 7 novembre** Soirée cabaret Chorale A Kat'Voix salle cantonale 20h
- 8 novembre** Soirée cabaret Chorale A Kat'Voix salle cantonale 15h
- 11 novembre** Commémoration Armistice Anciens Combattants place de l'église
- 14 novembre** Repas dansant Donneurs de sang salle cantonale
- 16 novembre** Repas communal des Anciens Foyer Gigot 12 h.30
- 29 novembre** Bourse aux jouets APE Salle Cantonale 9h
- 5 décembre** Hommage aux morts d'Afrique du Nord Anciens combattants Les Trois-Moutiers.
- 5 décembre** Repas de Noël Club de la Barouze Les Trois-Moutiers Salle Cantonale.
- 5 décembre** Chasse à courre ACCA Les Trois-Moutiers 5 routes 11 h.
- 6 décembre** Loto du foyer des Jeunes salle cantonale 14 h
- 18 décembre** Spectacle de Noël des enfants (municipalité) Foyer Gigot.
- 18 décembre** Fête de Noël UCCA Place de l'Eglise - 18 à 23 h.

